

Jeudi 30 juin 2016

Préservation de l'espace naturel des rives de Seine-Sud

Séneçon du Cap : haro sur la fleur du mal

Des bénévoles de l'association Estuaire Sud et des agents du Département sont passés à l'action il y a quelques jours sur l'espace naturel sensible situé entre Honfleur et Berville-sur-Mer. Objectif : freiner, à défaut de mettre fin, à l'invasion du Séneçon du Cap, une plante exotique invasive contre laquelle l'arrachage manuel est le seul rempart efficace.

Son nom fleure bon l'exotisme et serait presque charmant. Ses petites fleurs jaunes sont tout aussi trompeuses, pouvant faire penser à d'inoffensives pâquerettes. Mais derrière le Séneçon du Cap se cache une véritable calamité pour les milieux naturels contre laquelle la lutte s'organise pour éviter l'invasion définitive.

L'histoire de cette plante invasive originaire d'Afrique du Sud commence en Europe, à la fin du XIXème siècle, accidentellement comment souvent. Des graines de Séneçon du Cap arrivent dans de la laine de mouton importée. Sous un climat visiblement propice et particulièrement bien armée pour proliférer, la plante s'est répandue dans toute l'Europe au point de devenir aujourd'hui dans certains endroits, une véritable menace pour la biodiversité locale.

Présent en bord de Seine et le long des axes de transport en estuaire de Seine depuis les années 2000, le Séneçon du Cap rentre dans les terres et envahi progressivement les milieux ouverts et secs de la plaine alluviale de l'espace naturel sensible des rives de Seine sud, qui s'étend de Berville-sur-Mer à Honfleur. Le tout au dépend d'une flore et d'une faune locales particulièrement riches et diversifiées.

Un demi-hectare nettoyé

« Malheureusement, le statut de protection ne suffit pas à préserver ce bijou écologique. Des actions sont nécessaires pour maintenir les équilibres de la biodiversité comme notamment l'organisation de chantiers d'arrachage du Séneçon du Cap », indique Audrey Follet, chargée d'études zones humides au Département de l'Eure.

C'est ainsi que le 11 juin dernier, une dizaine de membres de l'association Estuaire Sud et le Département de l'Eure ont arraché près de 100 kg de pieds de Séneçon du Cap en une demi-journée, nettoyant une clairière à orchidées d'un demi-hectare, située sur la commune de Fatouville-Grestain.

« Cette action est nécessaire pour maintenir la diversité des espèces floristiques mais aussi faunistiques. En effet, plus il y a de plantes différentes, plus il y a d'insectes butineurs comme les papillons ou les abeilles. Aussi, sans arrachage des pieds de Sénéçon, la clairière en serait recouverte à terme. Et de nombreuses espèces faunistiques disparaîtraient également de cette clairière », poursuit Audrey Folley.

Sous la menace d'autres plantes invasives

Reste que la plante d'Afrique du Sud est résistante. Il faudra ainsi revenir encore au moins à deux reprises pour l'éradiquer de la clairière, sachant qu'une première opération avait déjà été menée, en partenariat avec l'association des Chasseurs de la Basse-Seine cette fois, en septembre 2015.

« D'autres chantiers seront effectivement nécessaires sur le site pour maîtriser sa prolifération », prévient la spécialiste des zones humides qui sait également que le Sénéçon du Cap n'est pas le seul indésirable qui menace la plaine alluviale. En 2009, le Département avait déjà travaillé avec l'association de chasse pour mener, avec succès, une action de lutte contre le développement d'une autre plante exotique aux velléités colonisatrices : la Renouée du Japon.

Un peu d'histoire

Un milieu naturel façonné par l'homme

Formé par près de 700 hectares, l'espace naturel sensible des rives de Seine Sud est aujourd'hui la propriété du Conservatoire du Littoral. Sa gestion est assurée par les Départements de l'Eure et du Calvados au titre de leur politique respective "espace naturel sensible".

« Cette plaine alluviale a été profondément modifiée au cours des siècles. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, c'était une zone de marais, avec des prairies submersibles au gré des marées et des bancs de sable changeants rendant la navigation en Seine périlleuse et limitée. Afin d'améliorer les conditions de navigation, un projet voit le jour entre les deux guerres, mais ce n'est qu'après la guerre que les travaux commencent réellement avec pour objectif de créer un chenal de navigation protégé par une digue. Des dizaines de millions de m³ de sédiments de dragage ont ainsi modelé le paysage sur lequel nous sommes aujourd'hui », explique Claude Blot, le président de l'association Estuaire Sud qui a joué un rôle majeur pour donner à ce territoire un statut de protection d'espace naturel pour aboutir finalement à une prise en charge par le Conservatoire du Littoral.

« Au cours du temps, les milieux naturels se sont reconstitués et forment aujourd'hui des espaces naturels d'un grand intérêt biologique », poursuit le président de l'association.

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr